



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CONSEIL NATIONAL DE SECURITE
Le Secrétariat



Au service
des peuples
et des nations



RAPPORT ATELIER DIALOGUE SOCIO-SECURITAIRE



ABOISSO, du 06 au 09 Mai 2019

SOMMAIRE

1	CONTEXTE	3
2	RAPPEL DES OBJECTIFS	3
3	LES PARTIES PRENANTES AU DIALOGUE SOCIO-SECURITAIRE	4
4	DEROULEMENT DE LA MISSION	4
4.1	ALLOCUTIONS.....	4
4.2	COMMUNICATIONS.....	5
4.2.1	<i>Module 1 : Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) et Sécurité Humaine</i>	5
4.2.2	<i>Module 2 : Gestion et prévention des conflits</i>	5
4.2.3	<i>Module 3 : Rapport entre forces de Défense et de sécurité et population : quelle cohabitation pour une bonne préservation de l'ordre public</i>	6
4.2.4	<i>Module 4 : Education au Civisme et à la citoyenneté</i>	6
4.2.5	<i>Module 5 : Contribution des FDS, des paramilitaires et population dans le processus électoral pour des élections apaisées</i>	6
4.3	MISE EN PLACE DU COMITE CIVILO-MILITAIRE (CCM).....	7
4.4	ACTIVITE SOCIO-CULTURELLE ET SPORTIVE	7
5	PRINCIPAUX RESULTATS ATTEINTS	8
5.1	IDENTIFICATION DES SOURCES DE MEFIANCE ENTRE LA POPULATION CIVILE ET LES FDS	8
5.2	RAPPROCHEMENT ENTRE LA POPULATION CIVILE ET LES FDS	9
5.3	CREATION D'UN CADRE PERMANENT DE RENCONTRES ET D'ECHANGES ENTRE POPULATION CIVILE ET FDS.....	9
6	CONCLUSION	9

1 CONTEXTE

Dans le cadre de la construction de la réconciliation nationale suite à la crise post-électorale de 2011, l'Etat de Côte d'Ivoire et ses partenaires internationaux ont entrepris depuis 2012, la Réforme du Secteur de la Sécurité. Cet enjeu de cohésion sociale et de paix durable financé par le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP) des Nations Unies à travers le PNUD, se traduit par des activités de rapprochement entre les Forces de Défense et de Sécurité et les populations de Côte d'Ivoire. Des ateliers de dialogue socio sécuritaire entre les forces de sécurité et les populations civiles sont initiés à travers les régions du pays. C'est dans ce contexte, que l'atelier de dialogue socio-sécuritaire s'est déroulé dans la ville d'Aboisso.

Cette activité vise à contribuer à la mise en œuvre décentralisée de la réforme n° 13 de la RSS :« **rétablir et consolider le lien armée-nation et la confiance entre les forces de sécurité et la population** ».

Le PNUD après avoir initié un projet pilote de dialogue socio-sécuritaire dans plusieurs localités qui a permis, entre autres, d'identifier les sources de conflits entre les forces de Défense et de Sécurité et la population et de faire des recommandations en vue de l'amélioration des relations dans les localités visitées, se propose de réaliser ce même exercice dans la ville d'Aboisso (région du sud-Comoé), zone frontalière avec le Ghana., dans la perspective du renforcement de la cohésion sociale et de la sécurité transfrontalière.

Le présent rapport relate le déroulement du dialogue socio-sécuritaire d'Aboisso (couvrant la période du 06 au 09 Mai 2019) et fait le point des résolutions qui en ont découlé.

2 RAPPEL DES OBJECTIFS

L'objectif général de cette activité est de créer un cadre permanent de dialogue socio-sécuritaire, favorisant le rétablissement de la confiance entre les FDS et les populations, d'une part, et d'autre part, entre les FDS elles-mêmes.

Plus particulièrement, il s'agit de :

- identifier les sources de méfiance entre la population civile particulièrement la jeunesse et les FDS ;
- renforcer la confiance et la cohabitation pacifique entre les FDS et la population civile à travers des activités socio-culturelles et sportives ;
- renforcer la cohésion sociale inter et intracommunautaire et inter corporatiste ;
- renforcer la collaboration entre la population civile et les FDS ;
- poursuivre la mise en place des Comités Civilo-Militaires (CCM) mixtes de prévention et de transformation de cette méfiance en dialogue permanent et;
- proposer une feuille de route aux Comités Civilo-Militaires (CCM).

3 LES PARTIES PRENANTES AU DIALOGUE SOCIO-SECURITAIRE

Les parties prenantes au dialogue socio sécuritaire étaient issues de deux grandes catégories socioprofessionnelles, à savoir les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et la Société Civile (les leaders religieux et communautaires, les associations de jeunes, les associations de femmes, les ONGs et les syndicats).

Toutes les parties prenantes étaient désignées par le Préfet de région du fait de sa parfaite connaissance des leaders communautaire et par la hiérarchie militaire. Les participants issus des organisations de la société civile étaient désignés selon les critères suivants :la représentativité, être de bonne moralité, avoir une bonne capacité de mobilisation communautaire, la capacité à restituer à la population la formation reçue, l'efficacité et la disponibilité de la personne désignée. Ces personnes constituent généralement des tampons entre l'administration et les populations.

L'effectif total des participants était de quatre-vingt-quatre (84) participants dont seize (16) femmes, soit un taux de 18.6 %.

4 DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée en 5 grandes étapes : i) allocutions ; ii) présentations des modules de formation ; iii) mise en place du comité civilo-militaire ; iv) activités sportives de rapprochement ; v) séance de travail en vue de l'opérationnalisation du CCM

4.1 Allocutions

L'activité a démarré avec un discours d'ouverture du Représentant du maire d'Aboisso, qui au nom du premier magistrat de la ville a traduit la reconnaissance de la commune aux organisateurs de l'atelier, vu l'enjeu de contribuer à une collaboration franche entre les populations civiles et l'armée. A sa suite, le représentant du S-CNS, a dans son discours expliqué aux participants, l'importance nationale de la RSS et les résultats attendus par les dialogues socio-sécuritaires à travers les CCM qui sont issus.

M. Ouattara Peyogori, Expert National en Cohésion Sociale au PNUD, a, au nom du Représentant Résident du PNUD, M. Luc Grégoire, remercié les autorités ainsi que tous les participants qui ont effectué le déplacement. Par la suite, il a rappelé l'importance de la démarche du dialogue socio sécuritaire. Il a également souligné qu'il était nécessaire de rétablir le lien armée-nation afin de consolider la paix et améliorer la situation sécuritaire dans une perspective de sécurité humaine. Et enfin, il a rassuré les autorités et la population de l'appui continu du PNUD dans la limite de son mandat et des ressources au Gouvernement sur la voie du développement.

Pour clore la série des allocutions, la parole a été donnée au Préfet du département d'Adiaké, représentant le Préfet de la région du Sud-Comoé. Elle a tenu à saluer l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers le Secrétariat du Conseil National de Sécurité (S-CNS,) ainsi que le PNUD pour cette initiative dans la recherche de la consolidation de la cohésion sociale. Elle a rappelé l'enjeu de cette rencontre et exhorté l'ensemble des participants à s'impliquer dans les réflexions qui y seront menées afin de déboucher sur des résolutions pertinentes.

4.2 Communications

Dans le cadre de ces échanges, un certain nombre de communications ont été présentées aux participants. L'objectif de ces modules était de partager le maximum d'informations afin de briser le mur de méfiance qui s'est dressé entre les forces de défense et de sécurité et améliorer ainsi la collaboration entre elles en tant que leader, membre de la société civile et/ou représentant de la force de l'ordre.

4.2.1 Module 1 : Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) et Sécurité Humaine

Ce module a été animé par le Colonel Bouadi Jérôme, conseiller défense au Secrétariat du Conseil National de Sécurité (S-CNS).

Il a développé son argumentaire sur trois axes que sont la réforme de ce secteur, le concept de la RSS et la Gouvernance locale. Pour ce qui concerne le premier axe, il a rappelé les missions de l'armée dès l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Il a ensuite fait remarquer que ces missions ont connu une évolution après les années 1990 et compte tenu du changement du contexte mondial (guerre de Yougoslavie, crise de 1990 en C.I. ...). Il a précisé que ces différents bouleversements ont conduit l'Etat à réformer la sécurité d'où est né le concept de la RSS.

Le Colonel Bouadi a, pour le deuxième axe, procédé à la définition du concept de la RSS et indiqué que la définition de la sécurité selon le PNUD, c'est être à l'abri du danger et du besoin. Cette définition intègre une dimension humaine à la sécurité qui n'était pas prise en compte auparavant. Pour répondre aux nouvelles exigences de la sécurité, l'Etat de Côte d'Ivoire a donc initié 108 réformes dans ce secteur, dont la réforme n° 13, qui a conduit le S-CNS à organiser ce genre d'atelier.



Une vue des participants civils et militaires

Pour terminer, il a expliqué que l'axe gouvernance locale fait référence aux acteurs impliqués dans la sécurité. Pour cela, il a rappelé le rôle et les droits des forces de l'ordre ainsi que ceux de la population et a fait ressortir l'importance d'une confiance

mutuelle pour l'atteinte d'un même résultat qu'est le maintien de la sécurité.

4.2.2 Module 2 : Gestion et prévention des conflits

Ce module a démarré par la projection d'un film, qui a mis en avant une situation de conflit. M. OUATTARA Peyogori, l'expert en cohésion sociale du PNUD, a demandé à l'assistance de :

- identifier l'origine du conflit,
- présenter les acteurs (primaire, secondaire et tertiaire) ainsi que leur rôle et,

- analyser les enjeux de la situation.

Les différents échanges ont permis aux participants de clarifier leur conception du conflit, de comprendre les phases de ce dernier et d'acquérir des connaissances sur l'analyse et la gestion des conflits. A ce titre, l'expert a indiqué 3 modes de résolution des conflits, à savoir le mode traditionnel, administratif (corps préfectoral) et la voie judiciaire.

4.2.3 Module 3 : Rapport entre forces de Défense et de sécurité et population : quelle cohabitation pour une bonne préservation de l'ordre public

Ce module a été facilité par M. OUATTARA Peyogori, expert national en cohésion nationale du PNUD. Il a demandé à chaque force de défense et de sécurité (gendarmerie, eaux et forêts, douanes, FACI et police) de présenter leur mission. Les forces de défense sont passées à tour de rôle pour expliquer à l'assistance leurs différentes compétences et champs d'action. Le facilitateur du module a ensuite demandé aux leaders communautaires de poser des questions aux forces de l'ordre. Cet exercice a permis ainsi de relever les reproches que les populations font à l'égard des forces de Défense et de Sécurité et vice-versa. Ces reproches constituent des sources de conflit et ne permet pas une cohabitation réussie entre FDS et population.

Ce module a été une occasion pour les FDS et les leaders communautaires présents d'échanger et de soulever des questions d'incompréhension.

Ces incompréhensions ont été retranscrites dans un tableau.

4.2.4 Module 4 : Education au Civisme et à la citoyenneté

Ce module, animé par M. OUATTARA Peyogori, expert national en cohésion nationale du PNUD, a traité des notions de civisme et citoyenneté comme des valeurs à adopter par chaque citoyen d'un pays. Il a défini le civisme comme l'attitude d'attachement à la communauté nationale, à ses institutions et à la participation régulière à ses activités ; c'est le dévouement pour l'intérêt public. S'appuyant sur des images d'actes d'incivisme des populations à l'égard des symboles de l'Etat tels que la destruction de Préfecture et de commissariat de police, le facilitateur a incité les participants aux valeurs de civisme et de citoyenneté à travers le respect des droits et devoirs en tant que citoyen.

4.2.5 Module 5 : Contribution des FDS, des paramilitaires et population dans le processus électoral pour des élections apaisées

Le choix d'une présentation sur les élections a semblé nécessaire par l'ensemble pour la simple raison que les élections constituent la plus grande source de conflit en Afrique. Pour étayer ses propos, M. OUATTARA Peyogori, expert national en cohésion nationale du PNUD, a projeté une série d'images poignantes provenant de la récente crise de Côte d'Ivoire. Ces violences tirent généralement leurs origines dans la non-acceptation du choix de son prochain, de la mauvaise gestion du processus électoral ou de la méconnaissance de celui-ci par les parties prenantes.

En réponse aux situations énoncées plus haut, il a proposé des pratiques de bonne gouvernance aux leaders (civils, chefs de communauté, FDS) présents avant, pendant et après les élections. Il a exhorté enfin tous les participants à suivre attentivement et à s'impliquer dans toutes les étapes du processus électoral (un cadre juridique ; une planification électorale et une mise en œuvre organisée; une formation et éducation civique; l'inscription officielle des électeurs ; des campagnes électorales; un scrutin; une vérification certifiée des résultats électoraux; des procédés postélectoraux) en vue de régler pacifiquement les conflits. Face à la récupération politique des leaders communautaires de plus en plus remarquée, le facilitateur du module les a exhortés à défendre les intérêts de leurs communautés au lieu de se laisser aller à la tentation qui ne ferait que fragiliser la cohésion au sein de leurs groupes.

4.3 Mise en place du Comité Civilo-Militaire (CCM)

Le dernier jour de l'atelier a été sanctionné par la présentation du Comité Civilo-Militaire (CCM) qui travaillera désormais au rapprochement des populations et des FDS. Cet organe sera chargé de la veille sécuritaire et devra contribuer au renforcement de la cohésion sociale de sa localité. Le chef de délégation a insisté sur le fait que les membres du comité ne seront pas rémunérés et devraient agir à titre bénévole. Les participants ont désigné à l'unanimité Mme. KASSI Blandine épouse ANGBOMON comme la présidente du comité civilo-militaire d'Aboisso. Elle est chargée de former un bureau, en tenant compte des civils, des militaires et une bonne représentativité des femmes.

4.4 Activité socio-culturelle et sportive

Au terme de l'atelier, un match de football, constitué d'équipes mixtes (FDS et Populations civiles), a été organisé à la grande place publique d'Aboisso (place Etché Elleingan).

Un trophée ainsi que d'autres lots (T-shirts et ballons) ont été remis symboliquement à la présidente du CCM, qui aura à charge d'organiser d'autres rencontres socio-culturelles.



Avant l'entame du jeu, le chef de délégation a tenu à préciser l'objectif de cette activité à savoir le rapprochement entre les FDS et les populations et a invité toutes les équipes à cultiver cet esprit.

5 PRINCIPAUX RESULTATS ATTEINTS

A la fin de l'atelier dialogue socio-sécuritaire, conformément aux objectifs assignés, les résultats suivants ont été atteints :

5.1 Identification des sources de méfiance entre la population civile et les FDS

Les sources de méfiance entre la population civile et les FDS ont été identifiées et consignées dans le tableau ci-après :

SOURCES CONFLIGENES FDS POPULATIONS
<i>DU FAIT DES FDS</i>
Mauvais accueil dans les bureaux de gendarmerie, police et douane, eaux et forêts
Rackets et tracasseries ;
L'indiscipline des agents de forces de défenses et de sécurité ;
Manque de sensibilisation
Les abus d'autorité et arrogance
Manque de communication
La corruption ;
Trop d'exigences lors des contrôles ;
Méconnaissance des champs de compétences de chaque force
Manque de communication
Réurrence de l'insécurité
<i>DU FAIT DE LA POPULATION CIVILE</i>
Manque de confiance
Méfiance et indifférence de la population à la question sécuritaire
Pas de collaboration, de nombreuses informations dissimulées
Non-respect de l'autorité et normes de sécurité
De nombreux cas d'infractions graves réglées à l'amiable
L'ingérence dans les procédures juridico-judiciaires
Les populations ne sont pas informées
Complicité des leaders communautaires avec les auteurs d'infraction
La méconnaissance des textes par les populations
Arrogance et défiance des jeunes à l'égard des FDS
Allégations mensongères vis-à-vis des FDS
Emprunt des pistes clandestines et de contrebande sur les pistes et filants d'eau

5.2 Rapprochement entre la population civile et les FDS

- Les échanges entre les civils et les FDS dans un même espace pendant deux jours ont permis de briser le mur de méfiance ; des contacts ont été établis, des échanges amicaux autour des repas ont été constatés.
- L'activité sportive a réuni les FDS et les populations autour du football ; cela a permis de créer un rapprochement et de transmettre le message d'une cohabitation possible sans tensions. Les rencontres de football se sont jouées dans un esprit de fair-play.

5.3 Création d'un cadre permanent de rencontres et d'échanges entre population civile et FDS

Un cadre permanent de rencontre entre les populations et les FDS est créé à travers le choix consensuel de Mme. KASSI Blandine comme présidente du comité civilo-militaire. Elle a pour mission de constituer son bureau et de poursuivre les actions de rapprochement entre les civils et les militaires.

6 CONCLUSION

La réalisation de cet atelier a permis effectivement d'identifier les sources de méfiance, de renforcer la confiance et la cohésion sociale et de mettre en place le CCM. Au demeurant, l'on peut dire que les résultats attendus de ces ateliers de dialogues socio sécuritaires ont été réalisés.

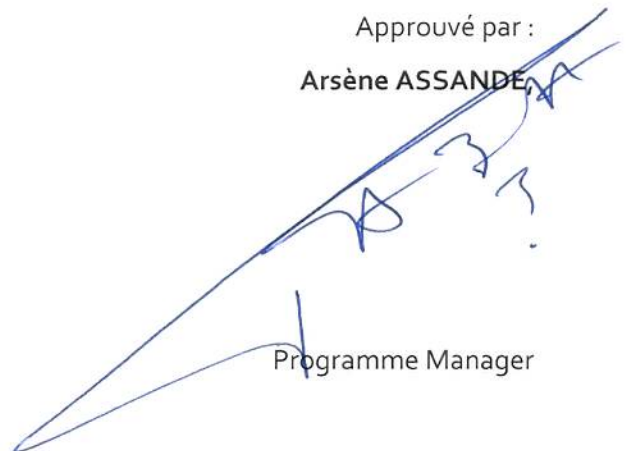
Par ailleurs, les participants ont salué cette initiative qui, selon leur dire, a contribué à décriper leur relation avec les FDS. Ils ont affirmé que ce dialogue a permis de comprendre les attitudes des uns et des autres et de dissiper plusieurs malentendus. Ils se sont engagés à poursuivre le dialogue initié et par le truchement du CCM à devenir des exemples de paix pour leur localité.

Préparé par :
OUATTARA PEYOGORI,



Expert National en Cohésion Sociale
du PNUD

Approuvé par :
Arsène ASSANDE,



Programme Manager